



**ASSOCIATION DE CHASSE
DE VILLENAVE D'ORNON ET DE TALENCE**

A Villenave d'Ornon le 6 juin 2015

Allocution du Président au repas de chasse 2015.

Madame la représentante de la mairie de Villenave d'Ornon, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, chers amis grands et petits, Bonjour à tous, Soyez les bienvenus sur notre territoire de chasse.

Une année de plus depuis notre dernier rassemblement autour de cette table dressée en pleine nature dans une ambiance sympathique où le naturel préside aux échanges spontanés en toute amitié et convivialité, loin des difficultés et rivalités journalières que nous réserve l'actualité.

La chasse et ses repas existent depuis la préhistoire, certes la finalité a évolué depuis, nous ne chassons plus pour subsister, mais pour nous détendre et partager ce plaisir de la traque, la complicité avec notre chien et accessoirement prélever une pièce de gibier.

C'est sur ce point particulier que je voudrais mettre l'accent aujourd'hui. En effet, certains chasseurs, rares il est vrai, n'ont pas de la chasse au sein de notre Association l'image qu'ils devraient en avoir. Mes propos ne seront donc pas plaisants à entendre, mais mon devoir est de vous en faire part.

Si la chasse est ouverte tous les jours à quelques exceptions près pour les demi-journées de lâcher ou de battue, ce n'est pas dans le but de voir quelques chasseurs s'adonner sans réserve à un vrai massacre, bien au contraire. On pense à ceux qui pour des raisons personnelles ou professionnelles ne peuvent pas être là le dimanche, laissons leur une chance raisonnable de faire chasse en semaine.

Notre règlement intérieur prévoit à l'article 18 un quota de prélèvement de trois pièces, à ne pas dépasser le dimanche dans le cadre d'un simple contrat moral.

C'est déjà beaucoup, faites donc un petit calcul mental rapide : une carte coûte 130€, un faisan 9,5€. Cela correspond à 13 ou 14 faisans prélevés par chasseur pendant toute la saison de chasse.

Certains n'atteignent pas ce chiffre, alors que d'autres en sont à 6 ou 7 fois plus, ce n'est pas normal. On n'offre pas à ses amis des faisans prélevés en tuant allègrement le quota des copains. Laissez-leur le plaisir de voir leur chien à l'arrêt et offrez les faisans que vous prélevez sur votre propre quota. Votre carte ne vous donne pas le droit d'offrir du gibier que vous avez en quelque sorte prélevé sur le droit de chasser de vos camarades. Poursuivez donc la chasse sans tuer !

On démontre ainsi très bien que ceux qui se livrent à de tels excès **tuent la chasse**.

Ces tristes exploits ne suffisant pas, il faut aussi les « communiquer », photo à l'appui, « filet plein de dizaines de faisans pêle-mêle » sur un réseau social à la mode, étalant ainsi, tout le mépris que ces chasseurs ont du gibier, du respect du Règlement Intérieur et finalement de la chasse.

Plus grave encore ! Il se trouve que la Fédération Départementale, dans son souci d'expliquer la chasse aux jeunes, a procédé à la publication massive d'articles sur ces sites. Vous pensez bien que des veilles internet sont mises en place à la Fédération pour surveiller les forums ou tout article faisant allusion à la chasse. 70000 personnes ont lu aujourd'hui ces articles.

Le jour de L'AG de la Fédération, le président Sabarot a prononcé ces mots terribles :

« Les Associations qui encouragent à tuer, tuent la chasse ».

Ces mots ont été prononcés devant une assistance de 400 personnes, composée de Présidents de Sociétés et Associations de chasse de tout le département et devant les responsables administratifs et politiques : préfets, députés, président de région et rapporteur au Sénat.

Inutile de vous dire que cela m'a fait le même effet que si H. Sabarot m'avait désigné du doigt devant toute l'Assemblée...

Je n'ai pas accepté la fonction de Président pour entendre un tel désaveu public par la faute de quelques individus. Ils méritent simplement l'exclusion immédiate. Il faut être inconscient et surtout ne pas être chasseur pour se livrer à un tel festival de bêtises.

Jusqu'à présent, le respect du quota, signifiait qu'il s'inscrivait naturellement dans le cadre d'un « contrat moral », sans vérification, désormais il s'inscrira sous le slogan :

« La confiance n'exclut pas le contrôle ».

A la prochaine AG 2016 je proposerai donc au vote de l'assemblée, une modification de l'article 18 du règlement intérieur visant au renforcement du quota et à l'établissement de son contrôle par les gardes, la mise en place d'une amende par pièce dépassant le quota, et d'une sanction allant jusqu'à l'exclusion immédiate. La saison 2015-2016 sera donc une année test, que les contrevenants se le tiennent pour dit, car les gardes auront pour mission de distribuer des avertissements écrits que j'enregistrerai personnellement.

Si l'on veut transmettre à nos petits-enfants tout le plaisir, les émotions, le caractère sportif et endurant, magique même que procure une partie de chasse, nous devons leur montrer l'exemple et en être fier. La chasse doit participer à l'éducation des jeunes. Elle ne consiste pas à se targuer d'avoir réalisé un tableau de tireur d'élite ou de champion, elle n'est pas non plus une compétition dont on exhibe fièrement en guise de trophée un filet plein de dizaines de faisans tués sur la chasse de Villenave d'Ornon. Ce chasseur n'est pas digne de venir chasser sur notre territoire. **Il tue notre Association** et apporte de l'eau à profusion au moulin des anti-chasse.

Il nous serait plus profitable de le voir nous quitter pour s'inscrire au stand de tir.

Ce comportement est situé à l'opposé de la vitrine que nous nous efforçons de construire et de réussir. Il montre d'une part la difficulté d'admettre des adhérents dont la finalité est tout autre que la nôtre. Se rendent-ils compte de tout le mal qu'ils causent à l'image de marque de notre Association, à son responsable c'est-à-dire moi-même et à la cause des vrais chasseurs quand un tel message est prononcé par le président H. Sabarot, de manière sentencieuse devant les responsables de plus haut niveau qui défendent avec acharnement les biens-faits et l'avenir de la chasse ?.

Oui, l'éthique de la chasse à Villenave d'Ornon est bien à l'opposé de cette image exhibée sur Facebook. La chasse permet d'apprendre à connaître la vie de la faune sauvage, c'est une école de patience et de prudence on y développe le goût de l'effort personnel, la discipline, l'humilité, le respect du gibier et le respect de ses camarades en battue comme à la chasse au chien d'arrêt... C'est autant de qualités qui contribueront un jour à faire de notre **jeune** un homme accompli.

Je compte aussi un peu sur vous mesdames et sur votre force de persuasion pour expliquer ce message à vos enfants ou petits-enfants.

En attendant les effets de votre campagne, dont nous ne doutons pas, nous vous remercions mesdames pour votre présence et pour votre participation de pâtissières à ce sympathique et amical rassemblement.

Permettez-moi au nom de l'Association de vous offrir en toute simplicité cette fleur, témoignage de la gratitude de chaque chasseur, conscient de la liberté que vous leur accordez pour partager un plaisir commun « la chasse ».

Nous adressons nos plus vifs remerciements à notre ami PIERROT pour l'aide qu'il nous a apportée en nous préparant son excellente paella comme vous allez pouvoir en juger.

Bon appétit à toutes et à tous, bon après-midi.

Le président J.M. ANGLES

Le 6 juin 2015

